

USIMAGES

Exposition "Vous au travail ! "

Organisée par l'Agglomération Creil Sud Oise avec le concours de Diaphane, Pôle photographique en Picardie, la seconde édition d'USIMAGES - Festival de la photographie du patrimoine industriel – interroge la mémoire des entreprises et met en lumière le travail des Hommes.

Cette année, la manifestation aborde les images industrielles et la représentation du travail et s'attache à dépeindre les travailleurs dans leur environnement professionnel au quotidien ainsi que leurs conditions de travail à travers l'histoire. Cela se concrétise par la mise en place d'une série d'expositions.

Notamment, une exposition est consacrée à « *l'auto représentation des salariés* », c'est-à-dire aux **photographies d'hommes et de femmes sur leur lieu de travail depuis le milieu des années 1930 jusqu'à aujourd'hui**.

Pour cette exposition, nous avons besoin des témoignages d'habitants du Bassin Creillois. En effet, nous souhaitons recueillir des photographies - prises par des photographes amateurs - et immortalisant un souvenir de leur métier, de leurs collègues de travail. Votre histoire de travailleur nous intéresse, car elle participe à l'écriture d'une mémoire collective qui façonne la grande histoire du Bassin Creillois. Alors n'hésitez plus, participez à cette collecte d'images en nous envoyant vos photographies qui seront exposées **du 24 avril au 04 juin 2017 dans le cadre d'Usimages**.

Cette exposition est la vôtre !

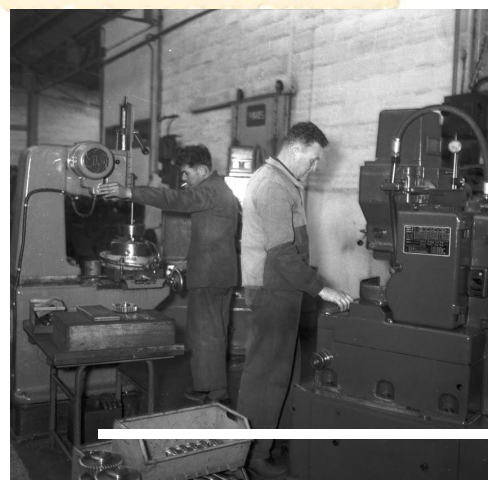
faites nous parvenir vos photographies avant le 24 mars 2017

MODALITES DE PARTICIPATION :

DEPOSER vos photographies
Usimages, Biennale de la photographie
du patrimoine industriel et du travail
Communauté d'Agglomération Creil Sud Oise
24 rue de la Villageoise, CS 40 081
60 106 CREIL Cedex

ENVOYER PAR MAIL
m.lombard@creilsudoise.fr

Les photos originales déposées à la Communauté d'Agglomération Creil Sud Oise seront scannées, et vous seront renvoyées dans les meilleurs délais.



©Archives du Centre d'histoire du travail de Nantes